

LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ AU QUOTIDIEN



Créée en 1927, l'Union Internationale des Avocats (UIA) défend la profession d'avocat et stimule les contacts internationaux, la coopération et l'échange de connaissances entre avocats, dans le respect de leur diversité culturelle et professionnelle, depuis plus de 85 ans.

L'UIA a ainsi été la première organisation notamment à réaliser une charte sur l'exercice de la profession d'avocat, à adopter une résolution sur les pratiques multidisciplinaires et une Déclaration des principes fondamentaux de la profession juridique mais aussi à soutenir publiquement le droit à la santé en tant que droit humain fondamental et à se positionner de manière forte en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Le respect de la diversité culturelle et linguistique de ses membres est sans doute un de ses atouts majeurs



L'UIA met aussi son dynamisme, son énergie et son puissant réseau international au service de ceux de nos confrères qui se voient persécutés ou emprisonnés du fait de leur profession. C'est ainsi qu'en 2014, l'UIA a notamment suivi des dossiers en Arabie Saoudite, en Colombie, en République Démocratique du Congo, en Iran et en Turquie.

Association ouverte à tous les professionnels du droit, l'UIA permet à ses membres de donner une dimension internationale à leur activité professionnelle, d'établir des contacts et de s'informer sur l'évolution du droit et sur son impact sur la pratique professionnelle.

Riche de 43 commissions et groupes de travail, l'UIA organise, outre un congrès annuel, plus de 25 séminaires et formations spécialisés par an et offre à ses membres l'occasion d'échanger leurs expériences avec des confrères de toutes nationalités.

L'attention que porte l'UIA à la diversité culturelle et linguistique de ses membres est sans doute un de ses atouts majeurs: avec ses 8 langues officielles, dont 3 langues de travail (le

français, l'anglais et l'espagnol), l'UIA offre à ses membres une plateforme internationale qui leur permet de tirer avantage de leur identité linguistique et culturelle.

Par le biais de son organe de presse trimestriel, le JURISTE INTERNATIONAL, l'UIA tient ses membres régulièrement au courant de ses activités et leur transmet une information de qualité sur des sujets d'actualité juridique. Dans la prochaine édition du JURISTE INTERNATIONAL sera ainsi publié un cahier consacré au droit alimentaire.

Outre ses commissions et groupes de travail, l'UIA comporte également des comités nationaux, encouragés à prendre des initiatives visant à promouvoir l'UIA.

C'est ainsi que le Comité National Belge a décidé, en partenariat avec l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles, de consacrer une journée d'étude à une problématique d'actualité cruciale en Belgique, cœur de l'Europe et siège de nombreuses institutions internationales, avec une population particulièrement cosmopolite: à savoir le droit international privé.



PROGRAMME



Cette journée, placée sous la présidence des Professeurs **Stéphanie Francq (UCL)** et **Patrick Wautelet**, est destinée à tout praticien du droit, qu'il soit spécialiste de la matière ou non. Le programme est pratique, transversal et bilingue. Il comprend deux volets : le premier abordera des questions touchant à la sphère économique, le second sera consacré à des questions relevant du droit familial.

Droit de la vente

Qu'il s'agisse de B2B ou de B2C, **Ralph De Wit** présentera les problématiques et les réponses qui y sont apportées sur le plan international.

Droit de la distribution

Ingrid Meeussen s'attachera aux interrogations que suscite la clause d'arbitrage dans les contrats d'agence ou de distribution.

Saisies

Jean-Pierre Buyle et **Quentin Petit** présenteront les éléments procéduraux et matériels du Règlement 655/2014 qui crée la première décision provisoire uniforme au sein de l'U.E. en matière de saisie conservatoire des comptes bancaires.

Propriété intellectuelle

Emmanuel Cornu et **Philippe Campolini** analyseront les modifications apportées aux règles relatives à la juridiction unifiée du brevet et à la Cour de Justice, par le Règlement n° 542/2014, avant même l'entrée en vigueur du nouveau Règlement Bruxelles I.

Protection des données personnelles

Jean-François Henrotte définira l'application territoriale du Règlement 2006/2004 et les conséquences de la vaste réforme qui en est proposée par la Commission.

Faillites

Christian Van Buggenhout délimitera le champ d'application du Règlement 1346/2000 relatif aux procédures d'insolvabilité sur base d'exemples concrets et présentera les améliorations actuellement dans l'air.

Exécution et reconnaissance des décisions judiciaires

Liselot Samyn abordera les différentes questions qui se posent dans ce contexte.

Successions

Le Professeur **Patrick Wautelet** accordera une attention particulière aux changements apportés par le Règlement 650/2012 (entrant en vigueur le 17 août 2015) qui peuvent avoir un impact pour la pratique en Belgique.

Régimes matrimoniaux

Les questions soulevées par cette matière dans un contexte international seront abordées par le Professeur **Jean-Louis Van Boxstael**.

Divorce

Arnaud Gillard s'attachera au Règlement du Conseil 2201/2003 dit « de Bruxelles II bis » qui règle plusieurs questions se posant à l'occasion de la séparation ou du divorce des couples mixtes. Il évoquera également son articulation avec le Règlement 1259/2010 (Rome III) qui tranche la loi applicable à ces conflits.

Obligations alimentaires

Jean-Pierre Jacques et **Mabeth Bertrand** nous aideront à trouver notre chemin parmi la panoplie d'instruments juridiques internationaux susceptibles de s'appliquer (Règlement Bruxelles III, Protocole de La Haye...) dans cette matière particulièrement sensible lorsque les personnes concernées sont en situation internationale.

Nous vous attendons nombreux.

NICOLE VAN CROMBRUGHE

Président du Comité National Belge UIA



PRIVATE INTERNATIONAL LAW IN DAILY LIFE UIA AND THE BRUSSELS BAR STUDY DAYS ON THE 27TH MARCH 2015

The International Union of Lawyers (UIA) is an international platform that allows you to take advantage of your cultural and linguistic identity.

This association promotes actively the values of the legal profession and is a spearhead on the subject of the defense of the defense, not to mention human rights and the rule of law. With more than 2.000 individual members and 200 corporate members in over 110 countries, the UIA plays an active part in civil society, particularly through its special advisory status with the United Nations and the Council of Europe.

The importance of private international law in our daily practice is well established. The Belgian committee UIA has decided to organize, in partnership with the Brussels Bar, a study day in Brussels, on the 27th March 2015, from 9 h

to 17 h on the subject of private international law in daily life. Issues related to the economic sphere (sale law, distribution, bankruptcies,) and family (divorce, maintenance, marital property...) will be addressed.

For further information:
email: dip-ipr@lvplaw.be

PROGRAMME DU 27 MARS

LE D.I.P. AU QUOTIDIEN - DROIT DES AFFAIRES ET DROIT FAMILIAL

Journée d'étude organisée par le Comité belge de l'UIA et l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles

- 9H00 **ACCUEIL ET INTRODUCTION**
- 9H30 **MOT DU PRÉSIDENT DE SÉANCE**
Prof. Stéphanie Franca, Professeur à la Faculté de droit de Louvain-la-Neuve
- 9H40 **IPR ASPECTEN VAN HET VERKOOPSRECHT (B2B EN B2C)
INCLUSIEF DE HOOFDLIJNEN VAN DE CISG, CESL, BRUSSEL I EN ROME I**
*Intervenant: Prof. Ralph De Wit, Law Faculty VUB, Faculty of Applied Economics UA (University of Antwerp),
Antwerp Maritime Academy (HZS), CGK Advocaten*
- 10H00 **DISTRIBUTIERECHT**
Intervenant: Ingrid Meeussen, Advocaat (Brussel), LVP Law
- 10H20 **PROCÉDURE D'ORDONNANCE EUROPÉENNE DE SAISIE CONSERVATOIRE
DES COMPTES BANCAIRES**
Intervenant: Jean-Pierre Buyle, Ancien bâtonnier, Avocat (Bruxelles), Buyle Legal et Quentin Petit, Avocat (Bruxelles), Buyle Legal
- 10H40 **LA JURIDICTION UNIFIÉE DU BREVET, ASPECTS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**
*Intervenant: Emmanuel Cornu, Avocat (Bruxelles), Simont Braun, rédacteur en chef de la Revue
de droit intellectuel-l'Ingénieur-conseil et Philippe Campolini Avocat (Bruxelles), Simont Braun*
- 11H00 **PAUSE-CAFÉ**
- 11H20 **CHAMP D'APPLICATION TERRITORIAL DU RÈGLEMENT
SUR LA PROTECTION DES DONNÉES**
*Intervenant: Jean-François Henrotte, Avocat (Liège), Philippe & Partners, vice-président de la commission
Vie privée et Droits de l'Homme numérique de l'UIA*
- 11H40 **FAILLISSEMENTEN**
Intervenant: Christian Van Buggenhout, Advocaat (Brussel), DLA Piper
- 12H00 **QUESTIONS-RÉPONSES**
- 12H30 **DÉJEUNER**
- 14H00 **MOT DU PRÉSIDENT DE SÉANCE**
Prof. Patrick Wautelet, Professeur à la Faculté de droit de Liège
- 14H10 **ERKENNING EN TENUITVOERLEGGING VAN GERECHTELIJKE BESLISSINGEN**
Intervenant: Liselot Samyn, Advocaat (Antwerpen), Verbist & Vanlerberghe Omega Law, gastdocent Universiteit Antwerpen
- 14H40 **LE RÈGLEMENT SUCCESSIONS : RÉVOLUTION OU ÉVOLUTION
DU DROIT DES SUCCESSIONS INTERNATIONALES?**
Intervenant: Patrick Wautelet, Professeur à la Faculté de droit de Liège
- 15H00 **RÉGIMES MATRIMONIAUX**
Intervenant: Jean-Louis Van Boxstael, chargé de cours à l'UCL, notaire associé
- 15H30 **PAUSE-CAFÉ**
- 15H50 **DIVORCE**
Intervenant: Arnaud Gillard, Avocat (Bruxelles), Dal & Veldekens
- 16H10 **DE BRUXELLES À LA HAYE : LES OBLIGATIONS ALIMENTAIRES
DANS LES RAPPORTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX**
Intervenant: Mabeth Bertrand, Avocat (Liège), Secrétaire de rédaction JLMB et Jean-Pierre Jacques, Avocat (Liège)
- 16H40 **QUESTIONS-RÉPONSES / CLÔTURE**

Un ouvrage reprenant les interventions
sera publié par Larcier

INFOS PRATIQUES EN DERNIÈRE PAGE

DISTRIBUTIERECHT

IPR ASPECTEN

VAN HET VERKOOPSRECHT (B2B EN B2C)

JURIDICTION UNIFIÉE DU BREVET

FAILLISSEMENTEN

RÈGLEMENT
SUR LA PROTECTION
DES DONNÉES

ERKENNING
EN TENUITVOERLEGGING
VAN GERECHTELIJKE
BESLISSINGEN

DIVORCE

RÉGIMES MATRIMONIAUX

SAISIE CONSERVATOIRE
DES COMPTES
BANCAIRES

OBLIGATIONS ALIMENTAIRES

DROIT DES SUCCESSIONS

27 MARS 2015

JOURNÉE D.I.P. AU QUOTIDIEN

« DROIT DES AFFAIRES ET DE LA FAMILLE »

SALLE MARIE POPELIN
63 RUE DE LA RÉGENCE - 1000 BRUXELLES

INSCRIPTIONS AVANT LE 23.03.2015

Tel : 02 373 09 14 - Fax : 02 375 45 25 - Mail : dip-ipr@lvplaw.be

FRAIS

Avocats stagiaires et étudiants (avec ouvrage) : 75 EUR

Avocats (avec ouvrage) : 95 EUR

Etudiants (sans ouvrage) : 40 EUR

POINTS DE FORMATION

6 points (OBFG)

